
Adresse de la société populaire de Chambrais, qui invite la Convention à rester à son poste jusqu'à ce que le sol de la République soit purgé du fanatisme, lors de la séance du 30 ventôse an II (20 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Chambrais, qui invite la Convention à rester à son poste jusqu'à ce que le sol de la République soit purgé du fanatisme, lors de la séance du 30 ventôse an II (20 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 699;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31565_t1_0699_0000_10

Fichier pdf généré le 23/01/2023

La guerre ! La guerre !... Ce cri tyrannique retentit dans toute la République. Que les tyrans forment de nouvelles ligues ou qu'abattus par leurs défaites, ils parlent de paix et de trêve, que leurs vils suppôts les modérés, les royalistes, les brissotins s'apitoient sur les malheurs de la guerre et proclament les douceurs de la paix ; c'est à coups de canon et par l'action des bayonnettes que les hommes libres doivent répondre aux brigands couronnés. La sévérité des comités de surveillance, les arrêts des tribunaux révolutionnaires et le jeu de la guillotine doivent étouffer les pacifiques déclamations du modérantisme.

Point de paix, ni de trêve avec les tyrans, qu'ils périssent tous par les mains des hommes libres, alors que des peuples opprimés ouvrent les yeux à la lumière, que débarrassés de leurs chaînes, ils proclament avec nous la destruction de toutes les tyrannies et nous signerons avec eux la paix du monde sur les débris fumants de tous les trônes ».

SÉVERAC (*présid.*), COUCHET (*secrét.*), FABRE (*secrét.*), ALIÉZ.

Dans une autre adresse, la même société prie la Convention de prévenir l'avilissement des autorités révolutionnaires, de venir au secours des patriotes prononcés, et de détourner les nouveaux orages que l'aristocratie fait gronder sur leurs têtes.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi aux comités de sûreté-générale et de salut public.

[Autres, s.d.] (1).

« Représentants,

Les modérés, les apitoyeurs, les partisans, les solliciteurs en titre des gens suspects se coalisent et conspirent contre la liberté. Nos frères de Valence vous ont retracé les dangers du système de cette nouvelle secte d'ennemis de la patrie. Nous partageons leurs alarmes et nous applaudissons aux mesures salutaires qu'ils vous ont indiquées, une cruelle expérience nous a convaincus de leur nécessité. Comme eux nous avons vu la calomnie à l'ordre du jour contre l'autorité révolutionnaire ; nous avons vu l'aristocratie et le modérantisme lever une tête altière à l'époque de la suppression momentanée d'un comité établi sur la représentation nationale. Menacer, proscrire, signaler sous les plus noires couleurs ces hommes énergiques qui avoient tout sacrifié à la cause de la liberté, et s'étayant des grands mots de justice et d'union, ressusciter l'affreux système des Brissotins justiciers ; ils parloient au peuple de la justice en se plaignant de la violation des formes feuilantines, qu'une constitution monarchique avoit établies ; ils parloient des droits de l'homme et gardoient le silence sur l'exécution des lois révolutionnaires dont leur scélératesse avoit provoqué la création ; ils invoquoient la justice et peignant la terreur sous les couleurs de l'iniquité et de la tyrannie ; ils invoquoient la justice mais cette justice constitutionnelle, cette justice protectrice des pervers à l'abri de laquelle, ils pouvoient à loisir disséminer leurs maximes liberticides et tuer la liberté par la

liberté elle-même. Ils voulaient le charme de l'union ; mais quelle union Grand Dieu, que celle qui livre aux poignards des conspirateurs les vrais amis de la Patrie, qui détruit tout à coup la barrière placée par le génie de la Liberté entre ses défenseurs et ceux qui n'ont cessé de conjurer sa perte. Ils préconisaient l'union, mais pour effacer le sceau de l'infamie que la vengeance nationale avoient imprimé sur leurs fronts pour se soustraire aux effets de la terreur que leurs attentats avoit provoquée et pour affaiblir cette énergie révolutionnaire que devait accélérer la punition de leurs crimes.

Représentants investis de la toute puissance nationale, c'est à vous de porter un regard sévère sur ces nouvelles machinations et de couper la racine de tant de maux.

Nous adhérons au vœu manifesté par nos frères de Valence dans leur adresse en date du 1^{er} pluviôse. Pesez-le dans votre sagesse ; prévenez l'avilissement des autorités révolutionnaires ; venez au secours des patriotes prononcés ; détournez-les nouveaux orages que l'aristocratie fait gronder sur leur tête et vous aurez encore une fois bien mérité de la patrie ».

[Mêmes signatures].

42

La société populaire de Chambrais invite la Convention à rester à son poste, jusqu'à ce que le sol de la République soit entièrement purgé du fanatisme, et que le dernier des tyrans soit exterminé.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Chambrais, 14 vent. II] (2)

« Législateurs,

Toutes les nations ont les yeux fixés sur vos travaux. L'idée seule de la Montagne fait pâlir le fanatisme et trembler les tyrans. Le timon de la révolution ne peut donc être en meilleures mains. Non certes ! C'est à vous seuls qu'il appartient d'achever ce grand ouvrage. Ça a été, ça va ! Continuez et ça ira.

Ainsi, devons-nous nous joindre aux adresses qui, chaque jour, vous arrivent de toutes parts, pour vous inviter à rester à votre poste jusqu'à ce que le sol de la République soit entièrement purgé du fanatisme et que le dernier des tyrans soit exterminé. Point d'autre culte que celui de la Raison, ni après l'Être suprême, d'autres divinités que la Liberté et l'Égalité. Tel est le vœu de la Société populaire séante à Chambrais ».

LECOMTE (*rédacteur*), CLOLOY (*présid.*), DESCHAMPS (*secrét.*), DESMOULINS (*secrét.*).

43

Les sans-culottes composant la société populaire et montagnarde de Luz, département des Hautes Pyrénées, applaudissent aux travaux

(1) P.V., XXXIII, 458.

(2) C 295, pl. 996, p. 59.